

CENTENAIRE DE LA CREATION DES ARCHIVES NATIONALES DU BENIN (1914-2014)

THEME GENERAL: ARCHIVES - MEMOIRE ET OUTIL DE DEMOCRATIE ET DE BONNE GOUVERNANCE

COMMUNICATION, Mardi 09 décembre 2014 - 12h30 - 14h

Durée: 45mn et avec les débats, 1h 30.

HISTOIRE DU DAHOMEY/BENIN A TRAVERS LES ARCHIVES

Par Alexis B.A. ADANDE

Historien et archéologue (à la retraite)

Membre de l'Equipe Archéologique Béninoise (ERAB)

Ancien Président de l'Association Ouest Africaine d'Archéologie
(AOAA/WAAA), 1992-1994

Ancien Directeur exécutif du West African Museums Programme
(WAMP) Dakar, 1995-2001.

Vision: *Faire des archives, à l'horizon 2025, un instrument performant de développement, qui favorise la bonne gouvernance, qui est largement partagée au sein de la population béninoise, et qui contribue efficacement au rayonnement politique, économique, social et culturel du Bénin (DAN 2009b: 102).*

Remerciements:

Pour un enseignant d'histoire et de géographie puis d'archéologie qui a fait valoir ses droits à la retraite, être invité à prononcer une conférence sur le sujet ci-dessus indiqué, est plus qu'un honneur, c'est un devoir de bilan de l'expérience professionnelle d'un usager à plusieurs titres des archives publiques et même privées pour des travaux académiques et, en tant que formateur, c'est avoir l'insigne honneur de dégager le rôle de l'institution comme mémoire de la Nation d'hier à d'aujourd'hui. A tous ceux et celles qui m'offrent cette opportunité, je dis toute ma reconnaissance, particulièrement à M. Alphonse LABITAN, Directeur des archives nationales (p.i.) et son équipe et au sous-comité scientifique de la Commémoration du Centenaire des archives nationales, présidé par le Professeur Nouréini TIDJANI-SERPOS. A ce dernier particulièrement, je sais gré pour les corrections apportées à la première mouture du présent texte.

INTRODUCTION

Il est heureux que les responsables de nos archives nationales aient songé à commémorer le centenaire de la création des archives modernes dans notre pays en y associant des chercheurs, une des catégories d'usagers pour lesquels ces ressources sont irremplaçables pour la consistance de leurs travaux. Au-delà de l'aspect festif qui est une dimension incontournable d'un tel événement, ce centenaire nous donne une occasion unique d'examiner le chemin parcouru, de tirer un bilan et en conséquence de nous projeter vers les cinquante prochaines années, n'osant aller plus loin, vue la rapidité des progrès technologiques mais également la fragilité des orientations humaines contemporaines au plan de la morale professionnelle et de l'éthique politique, voire les dérives fondamentalistes de toutes sortes, ne nous garantissent nullement de risques de régressions fulgurantes, bien au contraire (cf. Diop, 1981).

Dans le texte qui suit, il est question de présenter un bref rappel de la mise en place des archives institutionnelles en Afrique Occidentale Française et singulièrement au Dahomey; ensuite en un second temps montrer la contribution des archives à l'écriture de l'histoire du Dahomey puis du Bénin; enfin dans un troisième mouvement, dégager des perspectives à même de rétablir nos archives nationales dans leur rôle de véritable mémoire de la Nation au sein d'un monde désormais globalisé.

1. - BREF RAPPEL HISTORIQUE DES ARCHIVES EN AOF ET AU DAHOMEY: L'INSTITUTION ET LES ACTEURS D'HIER A AUJOURD'HUI -

1.1 - Les actes fondateurs

Dans une étude renseignée produite à l'occasion du Centenaire de la création de l'Afrique Occidentale Française (A.O.F., 1895-1995), l'archiviste-paléographe français, Jean-François Maurel, dernier métropolitain Directeur des Archives de l'AOF, montre comment les archives du Sénégal et dépendances ont constitué le fonds de départ de celui de la fédération constituée en 1895, sous le gouverneur général Chaudié, précédemment gouverneur du Sénégal et résidant à St-Louis. Ces archives remonteraient aux années 1816-1849. Le transfert à Dakar du siège du gouvernement général, a conduit au déménagement des archives d'abord à Gorée, en octobre 1902, puis à Dakar en 1907. Un premier archiviste-paléographe est recruté par le gouverneur général William Ponty, Claude Faure (1911-1921), à qui revint la tâche d'organiser les archives à Dakar et dans les territoires du groupe (Maurel 1997: 189 & 191-1992; DAN 2009b:53). Par arrêté n° 959 du 1er juillet 1913, le gouverneur général crée dans chaque territoire un dépôt d'archives. Le Dahomey qui a été rattaché à l'AOF en 1904, a créé par la suite et par arrêté local n° 225 du 02 mars 1914, son propre dépôt d'archives. Il était alors question de répondre aux besoins de collecte et de conservation des archives produites par l'administration de la colonie du Dahomey et par ses correspondances avec Dakar et la France métropolitaine, le Ministère des colonies en particulier.

1.2. - La mise en place de l'institution et les avatars des infrastructures

Dans chaque territoire du groupe AOF, des administrateurs ou des agents techniques ont été commis pour assurer la mise en ordre des archives en suivant les instructions venues de Dakar et l'archiviste-paléographe en poste assurait la conformité par des tournées d'inspection quand cela

était possible. Pendant toute la période coloniale et dans les premières décennies de l'indépendance, les archives du Dahomey ont à la fois connu une instabilité institutionnelle et ont subi de nombreux transferts avec tout ce que cela a signifié de pertes de documents par mauvaise manutention, mélanges des dossiers et conditions exécrables de leur entreposage "provisoire" (DAN 2009b: 55-57). La réhabilitation des archives du Dahomey/Bénin a connu deux étapes majeures; dans les années 1990, un financement franco-helvétique a permis l'agrandissement et l'aménagement de la bâtisse coloniale qui leur avait été attribué et une tour de stockage d'un kilomètre linéaire a été annexée au bâtiment principal. Puis en 2002, l'édifice définitif en chantier durant près de quinze années, à Ouando a été enfin achevé et les archives nationales ont pu l'intégrer. On peut considérer que les archives nationales sont désormais dans des conditions acceptables, reste la mise en place effective des infrastructures déconcentrées pour réduire l'extrême précarité de nombre de fonds d'archives départementales ou communales dont certains sont simplement partis en fumée comme cela a été déploré à Djougou.

Au plan normatif, les textes de réglementation de nos archives nationales, ont été actualisés. Le décret n° 90-384 du 04 décembre 1990 assure le rattachement des Archives Nationales à la Présidence de la République. Les derniers textes stabilisent la tutelle de cet organisme et sous certains aspects ont une tonalité novatrice, particulièrement le décret n°2007-532 du 02 novembre 2007 portant attributions, organisation et fonctionnement des Archives Nationales. Toutefois, pour une meilleure régulation de la protection et de la sauvegarde des archives de tous statuts et sur toutes sortes de supports, de même pour une bonne gestion du patrimoine immobilier de nos archives nationales, il y a nécessité impérieuse de voter une loi sur le régime des archives au Bénin.

1.3. - De la formation des archivistes : de la période coloniale à nos jours

En fait, c'est à Dakar qu'ont résidé les quelques archivistes professionnels métropolitains qui ont été recruté par le gouvernement général: Claude Faure que nous avons déjà signalé, Prosper Alquié (1921-1922), Médoune Mbaye (1923-1935) (puis 1948-1951) - l'exception indigène, un non professionnel - , André Villard (1936-1942); ce dernier a organisé en 1936, un stage d'archivistique pour de jeunes Africains, la plupart issus de l'Ecole Normale William Ponty: Amon d'Aby, Alexandre Adandé, Médoune Mbaye, Abdou Tidjani-Serpos, Madeira Keita, Mamadou Traoré dit Ray Autra, Bernard Dadié. Par la suite, l'Institut Français d'Afrique Noire (IFAN) créé en 1936 et mis en œuvre à partir de 1938 par Théodore Monod avec "un collaborateur africain", se voit confier la gestion des archives à Dakar; elles sont placées successivement, sous la responsabilité de Mlle Marguerite Verdat (1945-1948), Jacques Charpy (1951-1958) et enfin Jean-François Maurel (1958-1976) ce dernier assura la transition vers l'autonomisation des Archives du Sénégal (ANS) auxquelles sont confiés le fonds de l'AOF et celui de la fédération du Mali.

Dans les colonies du groupe, les archives locales passent alors sous la tutelle des Centres-IFAN (Centrifans), il en est ainsi au Dahomey, à Porto-Novo. Mais avant cette évolution, dès 1912, les archives administratives du Dahomey avaient bénéficié d'une mission conduite par l'administrateur Thévenin et la personne commise à la gestion de ces archives était Reynier (commis auxiliaire); en 1919, la tâche fut confiée à un commis comptable, probablement en sus de sa fonction; en 1935, c'est un administrateur-adjoint, de Ratuld; en 1941, un adjoint principal des services civils, Tarrade qui cède la place, la même année, à Abdou Tidjani Serpos qui en 1952, était agent technique de 4° classe et sur le point d'être détaché (Charpy 1952: 17). Ainsi Abdou Tidjani-Serpos fit l'essentiel de sa

carrière de fonctionnaire comme responsable de ce dépôt d'archives. Cependant, une période d'interruption, voit à l'indépendance, le Centrifan céder place à l'Institut de Recherches appliquées du Dahomey (IRAD) et la responsabilité des archives nationales incombèrent de 1960 à 1964 à Joseph Adrien Djivo. Puis de 1964 à 1967 Abdou Tidjani-Serpos reprit la responsabilité des archives nationales avant de faire valoir ses droits à la retraite. Lui succéderont: Damien d'Almeida (1968-1978) - qui avait eu la responsabilité du dépôt d'archives publiques en Guinée -, puis Michel Vidégla (1979-1985), Isai Awo (1986-1988), Mme Elise Paraiso (1988-2010) et Alphonse Labitan (2011 à nos jours). Avec les besoins croissants en ressources humaines formées, les autorités gouvernementales ont mis du temps avant de définir une politique suivie de formation dans le domaine de la gestion des archives. L'ouverture à Dakar, d'une structure régionale, l'Ecole des Bibliothécaires et des Archivistes de Dakar (EBAD) a fourni une opportunité de formation d'une nouvelle génération d'archivistes béninois dans les années 70; puis il a été décidé d'ouvrir dans les années 80, au sein de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature, une filière à deux niveaux de formation d'archivistes, de bibliothécaires et de documentalistes - le Centre de Formation aux Carrières de l'Information (CEFOCI) - d'où sont issues les promotions les plus récentes d'archivistes du Bénin. Depuis peu, l'Ecole du patrimoine africain (EPA), centre de formation régional, offre, entre autres, une option de licence professionnelle en conservation des archives, une Béninoise a déjà bénéficié de cette opportunité (promotion 12^e Cours Universitaire International, 2010-2011).

2. - CONTRIBUTION DES ARCHIVES A L'ECRIURE DE L'HISTOIRE DU DAHOMEY/BENIN

2.1. - Le fonds de la période coloniale à la D.A.N. et hors des frontières nationales

Le fonds d'archives hérité de la période coloniale au Dahomey/Bénin a la réputation d'être l'un des plus importants des anciens territoires de l'A.O.F. (après ceux du Sénégal et du Soudan/Mali) et remonte à 1863 et si l'essentiel est en langue française, on y trouve des documents en langues anglaise, portugaise et allemande, voire arabe. Nombre de travaux académiques ont reposé au moins partiellement sur leur exploitation, complétés souvent ou croisés à d'autres sources. Il serait fastidieux d'en faire une énumération à ce niveau, d'autres études en donnent un tableau quasi exhaustif (Médeiros 1981 : 4-46; Agossou s.d.:1-21; Sotindjo 2009: 172-211; Coquery- Vidrovitch et al. 1998; Glèlè 1975 & 1969; Debourou 2009) des productions académiques par les enseignants-chercheurs et les étudiants avancés de nos universités nationales. Toutefois, je vais prendre trois exemples, à mon avis illustratifs du potentiel et des limites de notre fonds d'archives, hérité des coloniaux français. La première thèse de doctorat d'Etat en histoire et rédigée par un Béninois, a été soutenue en 1979 par le Professeur Joseph Adrien Djivo et elle vient d'être publiée aux éditions L'Harmattan (Djivo 2013: 1-422 & 1-334). Une imposante œuvre qui a exigé du chercheur une patiente quête dans les archives d'ici mais surtout à la Rue Oudinot où étaient logées les archives d'outre-mer (ex-archives des colonies) avant leur transfert à Aix-en-Provence. Mais en fonction de l'orientation des investigations qui voulaient capter de l'intérieur la perception de cette période cruciale pour le destin du Royaume du Danxome, confronté à l'impérialisme français, le chercheur a consacré une large part de son approche méthodologique à des enquêtes sur les sources orales, certains protagonistes de cette période étaient encore en vie et leur témoignage a été enregistré. Ici, il importe de rappeler les invitations réitérées du Professeur Djivo, qui prend de l'âge, pour que le Département d'histoire et d'archéologie accepte de faire l'inventaire de ses documents audio pour en assurer le transfert dans un local approprié. Je ne peux confirmer que les acceptations de principe des chefs de département successifs contactés, aient été traduites en acte. Pourtant, en

association avec la Fondation Zinsou, le Professeur Djivo avait produit, à l'occasion du Centenaire de la mort du Roi Béhanzin (1906-2006), un compact disc qui nous révélait que Dada Gbèhanzin avait, - exception curieuse dans la dynastie de Houégbadja -, un kpanligan qui était une femme. Il serait malheureux que ce trésor documentaire subisse le sort de tant de produits de recherches académiques par des Béninois de l'intérieur, une fois la thèse ou le mémoire soutenu. Il me semble que si le Département d'histoire et d'archéologie ou l'un de ses laboratoires ne peut garantir la pérennité, voire la restauration des bandes magnétiques proposées, il reviendrait alors à la D.A.N. d'entrer en négociation avec le Professeur Joseph Adrien Djivo, après, bien sûr consultation avec les responsables du Département d'histoire et d'archéologie. En fait, il y a là, une initiative à prendre pour combler au moins partiellement notre "mémoire de la Nation" que sont les archives publiques en y introduisant des enregistrements audio et à l'occasion une des langues nationales, ici, le *fongbé*. Nous y reviendrons dans la suite de notre développement.

Nous devons à un collègue germaniste, de la diaspora, au Togo, une importante révélation, jusque-là ignorée des historiens béninois - les relations épistolaires entretenues par Dada Gbèhanzin avec les Allemands, particulièrement le chancelier Otto Von Bismarck (Oloukpona-Yinnon 1996). Certes, les rapports du Danxome avec les commerçants allemands installés à Ouidah sont connus. L'Allemagne, ayant fait à son tour la révolution industrielle, avait, entre autres, à satisfaire ses besoins en matières premières dont l'huile de palme, alors un produit très demandé pour le graissage de tous les rouages et les engrenages des innombrables machines et engins mécaniques, avant l'exploitation à partir des années 1900, de l'huile minérale tirée des hydrocarbures. Cette huile de palme et l'huile de palmiste étaient également comme on le sait, des matières premières privilégiées dans les savonneries d'Europe et d'Amérique du Nord, puis aujourd'hui pour le beurre végétal, la margarine et dans l'industrie alimentaire en général, la biscuiterie en particulier. Mais que voulait obtenir Dada Gbèhanzin des Allemands? Deux choses essentiellement : desserrer l'étau français contre son pays, par une alliance avec l'Allemagne impériale et aussi se procurer des pièces d'artillerie moderne de type Krupp avec des munitions et des instructeurs. Des affrontements des troupes du Danxome avec les tirailleurs autour de Cotonou en 1890, Dada Gbèhanzin, en excellent stratège, tirant les leçons, avait fait le constat que la vaillance des troupes dans les combats de la fin du XIX e siècle était de peu de poids face aux armes modernes dont étaient équipés les tirailleurs "sénégalais" et les artilleurs français. Il tenta donc de résoudre la question de son isolement relatif vis-à-vis des puissances européennes non belligérantes et l'Allemagne lui paraissait une alliée possible. Mais il n'est pas sûr qu'il ait eu connaissance à cette époque (1882-1892) des conclusions du Congrès de Berlin (1884-1885) qui scellait virtuellement le destin du Danxome. Il obtint tout de même quelques pièces d'artillerie, des obus et des instructeurs - deux ou trois Allemands et un Belge -, il n'eut pas le temps d'assurer la maîtrise des nouvelles armes par ses soldats désignés pour en recevoir l'instruction. Faits prisonniers, les instructeurs européens ont été fusillés sans autres formes de procès sur ordre du commandement français dirigé comme on le sait par le colonel Alfred Amédée Dodds, métis saint-louisien.

Contrairement au Négus Ménélik II d'Ethiopie qui put fournir à ses armées suffisamment de fusils à tir rapide et surtout les doter d'une artillerie maîtrisée et le résultat en a été la défaite des troupes d'invasion italiennes à la bataille d'Adoua (1896), Dada Gbèhanzin n'a pas eu, lui, le temps de résoudre cette question technique essentielle à cette époque-là (cf. Bah 1981: 987 & 992; 1985: 243-250). Outre cet ouvrage qui est "*dédié à la mémoire du Roi Gbèhanzin à l'occasion du Centenaire de la fin de son règne sur le Danhomê (1894-1994)*", il reste de cet épisode historique, un monument - à

la mémoire de ces Allemands tombés au service du Danxome - que l'ambassade d'Allemagne a érigé à proximité de l'enceinte des palais royaux à Abomey, inscrits sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1985. Sur la plaque commémorative, est gravée en trois langues la mention qui suit: "*KPE ELO O JANMA E KU DO DANXOME XOSU TAME LE E SIN FLIN WE / EN MEMOIRE DES ALLEMANDS MORTS AU SERVICE DU DAHOMEY / ZUR ERINNERUNG AN DIE DEUTSCHEN DIE IM DIENSTE DAHOMES IHR LEBEN LIESSEN*" (Oloukpona-Yinnon 1996:94-95).

Il est remarquable de constater que dans cet ouvrage, la restitution des échanges épistolaires a combiné des documents d'archives détenus à Lomé, en République Togolaise (Archives Nationales du Togo - ANT), en Allemagne [des Archives Politiques du Ministère des Affaires Etrangères de la République Fédérale d'Allemagne à Bonn (AA-PA), des Archives Fédérales d'Allemagne (Section Générale à Coblenze: BA-K; Section Militaire à Fribourg/Brisgau: BA-MA; Section Coloniale à Posdam: BA-P), des Archives du Musée d'Etat de l'ancien Royaume de Prusse à Berlin-Dahlem (Staatsbibliothek Preussischer Kulturbesitz), des Archives de la Chambre de Commerce et des Archives de la Ville-Etat de Brême, des Archives de la Chambre de Commerce et des Archives de la Ville-Etat de Hambourg (StAH, AHKH)], en République Française [des Archives Politiques et Diplomatiques du Ministère des Affaires Etrangères, à Paris (MAE-APD), des Archives Nationales Françaises Section Outre-Mer, à Aix-en-Provence (ANSOM)] et en République du Bénin, à Porto-Novo, des Archives Nationales (ANB) (Oloukpona-Yinnon 1996: 105). Cette recherche est une véritable démonstration que la mémoire de notre Nation est transfrontalière et multilingue puisque les langues écrites par les protagonistes du Danxome (Dada Gbèhanzin et ses interprètes Henri Dossou-Yovo et le chef Koussougan) d'une part et d'autre part, du Reich Allemand (Le chancelier Otto Von Bismarck, les commissaires impériaux allemands Eugen Zimmerer et Von Puttkamer, le commerçant Ernst Barth et le baron von Gravenreuth) sont l'anglais et l'allemand. Par la même occasion, nous constatons que la langue portugaise avait perdu son statut de langue diplomatique au XIX e siècle finissant, à la cour d'Agbome/Abomey.

Le troisième exemple a trait à une recherche archéologique à partir des documents d'archives sur l'enceinte fortifiée de Xogbonu-Ajashè-Porto-Novo conduite par un de nos étudiants, Saka Bakary-Tidjani, en adoptant une méthodologie originale dans son contexte. L'ouvrage militaire n'est plus visible aujourd'hui, dans le paysage urbain de l'ancienne cité royale gun, capitale politique de la République du Bénin. Nombre de concitoyens et même des habitants actuels de la ville, ignorent que la cité historique était dotée d'un fossé d'enceinte, comme ce sera le cas dans quelques décennies à Abomey/Agbome ("à l'intérieur de l'enceinte") si rien n'est fait d'ici-là pour en préserver une portion comme témoin.

La méthodologie de l'étude a combiné l'analyse des plans militaires et des relevés topographiques de l'ouvrage tel que les troupes coloniales françaises l'avaient trouvé au moment où elles s'apprêtaient à transformer la capitale du Royaume de Porto-Novo,- placé depuis 1883 sous protectorat (DAN 1993a) -, en une place forte et base-arrière de conquête du Danxome pendant la campagne de 1891/2. Pour reconstituer le périmètre de cette enceinte fortifiée, il lui a donc fallu procéder à l'analyse critique des documents d'archives disponibles, des ouvrages d'époque, à la Bibliothèque Nationale et des enquêtes orales auprès de personnes-ressources, en *gungbe* et en *ede yoruba*, les deux langues usuelles dans la localité et bien sûr, des investigations sur le terrain avec l'utilisation, entre autre instrument d'enregistrement des données, du G.P.S. (Global Positioning System) en mode trekking ou way points. Le principal obstacle documentaire auquel cette recherche

s'est heurtée fut celui de l'intégrité d'un dossier important (Dossier 1E81 DAN). *"Ce travail nous a permis de mettre la main sur deux correspondances ... porteuses d'informations utiles. ... Quant à celle qui date du 1er mai [1891], elle nous aurait été plus utile si elle avait été retrouvée avec les quatre plans qui l'accompagnaient. D'après le texte du document, les quatre plans sont en rapport direct avec le fossé et le mur de la ville. Malheureusement ces plans ont disparu. Nos investigations menées avec l'aide des autorités de la Direction des Archives Nationales du Bénin,[et] en France, respectivement au niveau des Archives de Aix-en-Provence et au niveau du Service Historique de l'Armée de Terre, Ministère de la Défense, se sont révélées infructueuses. Nous avons adressé une correspondance à la Direction des Archives du Sénégal toujours au sujet des plans. Nous n'avons jusque-là aucune réponse."* (Bakary Tidjani 2008: 9). Cet épisode d'une recherche académique est illustrative d'une part, de l'érosion d'une partie du patrimoine archivistique par atteinte à l'intégrité de certains dossiers, ici, probablement par soustraction et d'autre part, de la difficulté de reconstituer certaines lacunes documentaires par absence de réactivité de partenaires avec lesquels nous avons en partage au moins partie du patrimoine archivistique sous forme du fonds colonial comme c'est le cas, ici (Sénégal, France et Bénin).

2.2. - La dispersion des fonds d'archives postcoloniales: la question de leur récupération ou la sauvegarde de ce qui en reste

Une préoccupation justifiée à la fois des archivistes professionnels et des chercheurs (historiens, économistes, sociologues, archéologues, etc.) est l'état actuel des documents qui devraient constituer les archives de demain. En effet, encore rares sont les services qui respectent les normes prescrites pour assurer le classement méthodique des dossiers courants puis après un délai quinquennal, leur mise en position de pré-archivage, avant leur versement après tri normalisé, aux archives nationales. Pour un strict respect de la législation et réglementation en matière d'archivistique en République du Bénin (cf. Décret n° 2007-532 du 02 novembre 2007), les archives détenues par le gouvernement, les ministères et autres services, les collectivités locales, les entreprises et établissements publics et semi-publics, les organismes privés chargés de la gestion d'un service, les officiers publics, doivent se doter en infrastructures adéquates et en ressources humaines compétentes, en nombre suffisant pour assurer, à toutes les étapes, le classement, l'organisation des dossiers afin de contribuer ainsi à l'efficacité et à la qualité des services de l'administration générale, des entreprises ou des organismes déconcentrés ou décentralisés considérés. C'est la condition *sine qua non* d'un développement social, économique, culturel, équilibré et durable.

Si au niveau central, la réorganisation et l'équipement relatif pendant cette dernière décennie de la Direction des archives nationales, sont un fait remarquable, une récente enquête nationale, à laquelle le présent auteur avait participé, a révélé bien des aspects alarmants voire, en certains cas, catastrophiques de l'état des archives administratives, juridiques ou de l'Etat civil, tant au niveau central que de certaines communes du Bénin. Les résultats de cette vaste enquête ont débouchés sur la publication des propositions de solution après validation du rapport par un comité ad hoc réuni à cet effet en 2009 à Lokossa (DAN 2009 b).

Dans ce même ordre d'idées, un projet avait été élaboré et avait été doté d'un budget pour saisir l'opportunité de la commémoration du Cinquantenaire de l'accession de notre pays à l'indépendance, pour collecter tous les documents et témoignages de cette période et même avant,

auprès des associations, syndicats, personnes-ressources et de témoins encore en vie, acteurs ou protagonistes d'une période fondatrice de notre pays. La question est de savoir où en sont les travaux de restitution, à verser comme entendu et attendu aux archives nationales par les pilotes dudit projet?

2.3. - Des usagers des archives nationales: accessibilité, exploitation et correction des dérives

Pour qui a connu les archives nationales dans les années 70 à 80, il ne fait pas de doute que des progrès très sensibles ont été réalisés depuis. Outre les nouveaux locaux de la D.A.N. sis à Ouando, on note une plus grande professionnalisation et une meilleure qualité des services (communication, publications, élaboration de répertoires, liaison avec les universités nationales, particulièrement celle d'Abomey-Calavi, par proximité géographique, etc.) et des interventions extérieures pour la collecte des archives, le service-conseil aux administrations en difficulté dans la gestion de leurs archives et pour la formation (CEFOCI, EPA, Département d'histoire et d'archéologie de l'Université d'Abomey-Calavi).

L'application effective et progressive des 56 articles du décret n°2007-532 du 02 novembre 2007 portant attributions, organisation et fonctionnement des Archives Nationales, apparaît comme un gage pour une amélioration sensible du paysage archivistique au Bénin. Dans le chapitre 2.1. il a été fait allusion aux conséquences fâcheuses des actes délictueux de certains usagers qui tendent à porter atteinte à l'intégrité des documents qui leur sont confiés pour consultation sur place, avec possibilité d'acquérir une reprographie, surtout par photocopie.

Des actions positives pour renverser cette tendance de facteurs/fauteurs de dommages sont d'autant plus urgentes que nous notons d'autres cas préjudiciables pour notre mémoire collective, enregistrés ces dernières années, comme la dispersion de la bibliothèque exceptionnelle de feu Paul Hazoumé, un des premiers écrivains en français du Dahomey ou encore le phénomène d'écrémage de collections ciblées (collections de journaux anciens de la presse locale, archives photographiques des anciens photographes, etc.) par des personnes ou des institutions qui se sont spécialisées dans ce genre de trafics comme d'autres dans les antiquités, en dehors ou en contournement de toute réglementation effective en République du Bénin. Il est vrai que pour être efficace, comme pour combattre une pandémie, il faut embrasser le problème du trafic illicite des documents d'archives à une échelle au moins régionale pour avoir un minimum de résultats tangibles. En attendant des mesures de lutte à l'échelle de la C.E.D.E.A.O. (Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest) par exemple, les dispositions de l'article 34 du décret ci-dessus cité et surtout le projet en cours, de numérisation des archives nationales, sont de nature à apporter une solution définitive au phénomène préoccupant de l'érosion de notre patrimoine archivistique public géré par la D.A.N. A terme, cette initiative de numérisation permettra de mettre en ligne des pièces d'archives publiques non frappées de mesure de restriction à la consultation. Il est naturellement attendu des usagers de faire une utilisation éthique des archives et ouvrages consultés à la D.A.N. et le minimum étant de citer en toute honnêteté les sources utilisées. Il y a là, un thème d'animation et d'éducation pour les services de la D.A.N. en direction de ses usagers actifs et potentiels.

3. PERSPECTIVES DE RETABLISSEMENT DE LA FONCTION DE MEMOIRE DE LA NATION DE NOS ARCHIVES NATIONALES

3.1. - La nécessaire ouverture du concept des archives / de l'archivistique dans un pays de diversité culturelle et de cultures orales

La lecture du nouveau décret portant attributions, organisation et fonctionnement des Archives Nationales montre de nets efforts d'adaptation du concept de l'archivistique à nos réalités culturelles et aux progrès méthodologiques de la science historique ainsi qu'une ouverture sur les technologies actuelles de l'information et de la communication (cf. articles 6 & 7 du décret n° 2007-532 du 02 novembre 2007; Diagne 2005; Médeiros 1981 & 1986; Obenga 1986; Laya et al. 1972; Alagoa 1972; Vansina 1961). Cet élargissement conceptuel de l'archivistique appelé de ses vœux par Elise Paraïso, dans sa communication, à Dakar, au Centenaire de l'AOF est désormais une norme en République du Bénin: "...De nos jours, ... la notion d'archives s'est élargie et diversifiée. C'est ainsi que les services nationaux d'archives réalisent des enquêtes, collectent des traditions orales et constituent des sources qui sont également utilisées pour des études.

La constitution d'autres sources non archivistiques par les services d'archives permet de fournir la documentation la plus complète sur une époque et sur un pays. Si on sait par ailleurs que les documents écrits ne sont qu'un des aspects des témoignages de notre temps, cette nouvelle tâche qui consiste à accumuler l'ensemble des preuves sur la connaissance du passé permet d'en tirer le maximum de faits et réponses nécessaires à la compréhension d'une situation à un moment donné" (Paraïso, 1997 : 205). Cet élargissement des services que peuvent désormais rendre nos archives nationales est capital. D'une part, nos langues nationales auront droit de cité dans ce service public qui d'emblée devrait prendre toutes les mesures idoines pour accueillir et entretenir tous les documents audio qui entreraient dans la catégorie des sources et traditions historiques orales, d'une part et d'autre part, en assurer l'accès et la diffusion au sein de nos populations, y compris la fraction encore analphabète. A ce propos, vu que la barrière de l'interdit *de jure* ou *de facto* de nos langues nationales est désormais levée, dans cette institution publique, il serait bon que la D.A.N. en association avec les départements de linguistique de nos universités et centres universitaires nationaux et en relation avec le Département d'histoire et d'archéologie et les Commissions des langues nationales, lance une vaste enquête pour inventorier et collecter en vue de leur préservation, les manuscrits, les ouvrages anciens, imprimés ou non, en langues nationales. Ici, je pense à un des premiers imprimés en *ede yoruba* : **Iwe Itan Ajase** d'Akidele Akinsowon dit James Coker, datant probablement du début du siècle dernier. Nous savons aussi que pour des raisons d'évangélisation, surtout les églises d'obédience protestante, ont produits des ouvrages et traduits les Ecritures Saintes en divers idiomes de notre pays, il importe que les premiers textes existant dans chacun des parlars soient conservés dans nos archives nationales. De même, les manuscrits en langue arabe, les premiers exemplaires du Saint-Coran reproduits en terre béninoise, méritent également l'attention de nos archivistes même si leur formation initiale ne les y prépare pas encore. Il serait intéressant de savoir si la campagne lancée il y a quelques années déjà par l'ISESCO, basée au Maroc, pour recenser le patrimoine islamique au Bénin a donné quelques résultats en ce qui concerne l'identification et l'authentification de manuscrits anciens. Il est suggéré, ici, que les responsables de la D.A.N., si les archives nationales n'avaient pas été associées à cette vaste enquête, se rapprochent des pilotes dudit projet pour de plus amples informations.

3.2. - La révolution technologique du numérique et de la cybernétique ou l'obligation d'une adaptation immédiate de nos archives nationales

Nous commémorons le Centenaire des archives nationales dans un contexte globalement favorable pour la prise de mesures hardies tant au niveau technique, - avec la multiplication de supports naguère qualifiés de NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication) et qui font désormais partie de notre environnement quotidien (T.I.C.) - qu'au niveau méthodologique avec la prise en compte du patrimoine immatériel des sources et traditions orales historiques - l'*orature* du Professeur Honorat Aguessy - à enregistrer (ou déjà enregistrées) sur divers supports. Mais pour les archivistes et les documentalistes, la pérennité de ces supports nouveaux est une source supplémentaire de soucis comme la question du versement des documents produits sur de tels supports, leur authentification, préoccupation partagée avec les historiens; la diplomatie classique prend à ce niveau un coup, à moins de s'adapter et d'innover pour débusquer les éventuels faux et les usages de faux virtuels. Déjà, la question cruciale de l'utilisation du matériel informatique de la première génération devenu obsolète se pose (disquettes 5 1/2 pouces, disquettes simples, certaines rebelles à toute ouverture); les produits audio-visuels des vidéos à cassettes argentiques ou magnétiques pour être accessibles exigent un matériel de lecture adapté et encore fonctionnel ou l'acquisition d'un matériel sophistiqué pour assurer, encore qu'il est temps, la conversion de toute cette masse documentaire audio-visuelle au numérique.

Bref, nous sommes comme au pied du mur, sommés de faire des choix dont nous ne pouvons pas toujours mesurer la portée, ici et maintenant, faute de recul et parfois en raison de moyens limités en ressources humaines qualifiées (conservateurs-restaurateurs d'archives) et/ou en ressources financières ou matérielles (ateliers ou laboratoires d'analyse-restauration des pièces d'archives y compris photographiques).

3.3. - De l'insertion de l'histoire nationale dans l'histoire générale de l'humanité

a) l'intégration au / du patrimoine archivistique régional et continental

Tout le développement antérieur tend à nous faire constater que notre patrimoine archivistique, ne peut être isolé de celui de nos voisins, ni de celui de pays plus lointains, voire d'outre-mer. Comme nous l'enseigne la Sagesse ancestrale: "Si tu ne sais pas où tu vas, sache du moins d'où tu viens, ayant retrouvé tes repères, tu ne saurais te perdre". Composé d'entités ou groupes socioculturels multiples (une soixantaine?) et partageant ainsi une grande diversité culturelle et des expériences historiques tout autant diverses, le peuple béninois ne peut s'approprier seul le patrimoine archivistique qu'il détient et dont il a confié la responsabilité aux archives nationales et qu'il se propose d'enrichir des données provenant des sources et traditions orales historiques comme signalé plus haut (Tiando 1994; Paraiso 1997). Nous avons déjà fait le constat que certains des dossiers éclairent le passé de nos voisins ou des aspects de la mentalité de nos anciens colons; bref, que nous détenons-là, une parcelle de notre propre histoire et des fragments du passé des autres. L'émancipation lente mais réelle de certains chercheurs africains des paradigmes euro-centristes et surtout les efforts consentis par les meilleurs intellectuels du continent pour une véritable rupture épistémologique, commencent à porter fruit. Certes, il y a encore loin de la coupe aux lèvres mais malgré des difficultés de toutes sortes dont nos propres contradictions et limites (Adandé 2007), il y a des travaux qui nous indiquent les bénéfices qu'il y a d'adopter une approche intégrée de l'exploitation des ressources archivistiques au-delà des frontières politiques, des langues "officielles" et au-delà de la typologie des sources. Un des pionniers

dans ce domaine et concernant un aspect important de notre histoire nationale est feu le Professeur Isaac Adeagbo Akindjogbin avec **Dahomey and its neighbours 1708-1818**. Il n'a pas hésité à croiser l'analyse critique des traditions orales à celle des archives anglaises (Public Record Office, Parliamentary Papers, Church Missionary Archives, etc.), françaises (Archives Nationales, Paris, Archives Départementales, Nantes; Archives Départementales, La Rochelle, etc.), et même portugaises (Arquivo Historico Ultramarino, Lisbon) et brésiliennes (Arquivo Publico do Bahia; Arquivo Bibliotheca Nacional de Rio de Janeiro). De cet ouvrage, l'historiographie béninoise n'a pas encore tiré tous les acquis: la donnée chronologique établie sur la base de documents d'époque crédibles attestant du décès de Dada Agaja en 1740, par exemple; la remise en cause de l'interprétation des raisons de l'émergence d'un Etat fort sur le plateau d'Abomey, en rupture avec les traditions ajatado, d'une part et d'autre part, en rupture des liens avec Oyo, puissance régionale à l'époque et enfin la réinterprétation du sens politique du règne et de la destitution de Dada Adandozan dans un contexte international donné. La redécouverte récente d'une dizaine de correspondances au nom de ce souverain dans des archives brésiliennes ainsi que des cadeaux de Dada Adandozan au Roi du Portugal en exil au Brésil (un trône et un drapeau, aujourd'hui au Musée National de Rio de Janeiro), sont autant d'éléments de nature à renouveler nos connaissances sinon notre compréhension de ce règne mouvementé (1797-1818) (Parès 2014: 308-324).

b) la prise en compte du phénomène diasporique dans le continent et hors du continent

Ouidah ne peut pas avoir été pendant près de trois siècles, l'épicentre de la Côte des esclaves, sans que cette position historique n'ait des effets durables jusqu'à nos jours. Bien que le phénomène migratoire soit une constante dans l'histoire de l'humanité donc des peuples d'Afrique, l'ère atlantique ouverte par l'Europe mercantiliste au XVIe siècle a provoqué cette expérience unique dans l'histoire humaine d'une migration forcée, une déportation massive de femmes, d'enfants et d'hommes sur plus de quatre siècles et provenant essentiellement de la partie subsaharienne de notre continent (Adandé 1995: 13-19). Des millions d'êtres humains se sont ainsi trouvés transplantés de force sur un autre continent, l'Amérique. L'historiographie béninoise commence timidement à investir les diasporas d'hier et d'aujourd'hui, issues de cette terre à la fois d'accueil et d'émigration (Soumonni 2001; Byll-Cataria 2002; Dramani-Issifou 2011: 195-216). Par contre, nombreux sont les chercheurs africains et étrangers qui sont amenés à aborder ou à approfondir les liens entre les anciennes entités de l'espace actuel du Bénin avec les phénomènes de transferts culturels outre Atlantique de l'Amérique du Nord à la partie sud de ce continent en passant par les archipels de la Mer des Caraïbes (Cardim & Dias Filho 2011).

Le Français Pierre Fatumbi Verger est souvent évoqué pour sa contribution écrite et surtout visuelle qui a familiarisé l'Europe à la pérennité des héritages africains religieux et de la culture matérielle surtout dans la partie sud du continent américain et des effets de rétroaction, avec le mouvement des "*Retornados*" justement sur l'ancienne Côte des esclaves, surtout après 1835 jusqu'au début du XXe siècle (Verger 1968; 1966; 1953). Au Dahomey/Bénin, Pierre Verger a laissé d'importantes archives photographiques au Centrifan auxquelles ont également participé, A. Cochetoux, G. Labitte, Clément da Cruz, Jacques Lombard et dont ont hérité successivement l'IRAD, le CRAD et aujourd'hui l'annexe de Porto-Novo du CBRST. Ce legs (couvrant la période 1942-1954) n'a pas toujours les soins de conservation et de sécurisation que sa valeur documentaire et aujourd'hui marchande (sur le marché de l'art contemporain graphique) aurait due lui valoir (Fall 2001: 9; 1997: 6-7, 14-15, 22-23, 29 & 31-33).

Depuis l'adoption sous le gouvernement du Président Lula da Silva, du Brésil, de la loi fédérale 10.639/2003 qui rend obligatoire l'enseignement de la Culture et de l'Histoire Africaines dans le système éducatif de ce pays, le monde de la recherche redouble d'intérêt pour l'étude et la rédaction de contributions sur les relations entre ce grand pays et notre continent (Wedderburn 2005). Pour mettre à la disposition des enseignants brésiliens une documentation crédible, le gouvernement brésilien a subventionné la traduction intégrale en portugais des huit volumes de ***Histoire générale de l'Afrique***, publiés sous l'égide de l'UNESCO. Pour combler les lacunes et corriger les insuffisances notées dans ces précédents volumes, le Brésil finance la production d'un neuvième volume. A ma connaissance, peu de chercheurs béninois ont jusqu'ici exprimé leur volonté d'y contribuer. Toutefois, je note un certain rush d'auteurs Euro-américains et curieusement des écoles d'africanistes français avec leurs partenaires africains ou d'origine africaine. Comment expliquer ces attitudes contraires? Catherine Coquery-Vidrovitch, professeur émérite, Université Paris 7, laboratoire SEDET-CNRS, quant à elle, avance un argument qui peut éclairer dans une mesure certaine la motivation de la partie française dans ces enjeux de mémoire: "... *ceux-ci (les maîtres) ont aussi pour fonction et pour tâche légitime, face à leurs pairs, de défendre l'"école française"*. *Cet impératif de survie au sein des instances de recherche nationales n'aide pas nécessairement à poser l'internationalisation des contacts comme l'absolue priorité.*" (2004: 8). Quant à la position d'indifférence apparente ou de retrait des universitaires béninois de l'intérieur, j'avoue ne pas avoir d'éléments consistants à ma portée pour en donner une lecture satisfaisante. Je note cependant, l'absence de vie associative au sein de la communauté des historiens et archéologues du Bénin et l'inexistence de sociétés savantes actives dans le domaine de l'exploration de notre passé (Adandé 2007: 147-150). Sans cadre de concertation, il est difficile d'animer une véritable émulation pour la recherche et des échanges significatifs à l'échelle nationale, régionale ou internationale.

c) le nécessaire rétablissement du Bénin comme un pôle d'un nouvel humanisme universel

Sans évoquer, ici, le sens à donner à l'appellation par Emmanuel Mounier "*Dahomey, Quartier latin de l'Afrique*", il y a lieu de s'interroger sur les causes profondes de la régression générale de la qualité de la production nationale imprimée, à quelques exceptions près, on serait en peine de citer des publications historiques récentes sur notre propre passé et qui fassent autorité comme le fit à la fin des années 60, l'ouvrage de feu le Professeur I.A. Akinjogbin. Il fut un temps où l'université nationale alors unique, organisait des rencontres sous-régionales ou internationales qui étaient courues. Les Actes publiés sont autant de témoins d'une période de présence sur la scène intellectuelle internationale (Présence Africaine 1972; Médeiros 1984; Soumonni 1993).

Certes, il n'y a pas d'arguments biologiques à avancer du genre mutation de gènes, pour expliquer ce qui semble s'apparenter plutôt à un quasi effondrement du niveau de culture générale dans la partie la plus jeune et démographiquement la plus nombreuse de notre population. Nous nous tournons vers les responsables du Conseil National de l'Education (C.N.E.) qui nous promettent l'organisation imminente d'un forum diagnostique sur notre système éducatif actuel qui génère plus de problèmes qu'il n'aide vraiment à en résoudre.

Pourtant, nous sommes à une période (non éternelle par définition) au cours de laquelle ceux qui ont vécu le temps colonial sans fard ou qui sont nés une ou deux décennies avant les indépendances font valoir leurs droits à la retraite. C'est dire que c'est le moment ou jamais de transmettre le relais générationnel aux jeunes que l'on ne s'est pas vraiment donné quelque peine que ce soit pour les

préparer aux responsabilités sociales, politiques et économiques qui doivent être les leurs de façon imminente. Nos Anciens nous ont légué des valeurs dont nous n'avons en général retenu que des fragments. Ne faut-il pas lancer d'urgence, des enquêtes et des collectes de données en prenant appui, entre autres, sur nos archives nationales rénovées et ouvertes au monde par ses réseaux de professionnels et d'interconnexion, pour élaborer des solutions novatrices aux problèmes que nous nous sommes créés, en jouant les apprentis sorciers de la pédagogie et en introduisant massivement, sans formation initiale sérieuse, des enseignants dans les ordres du primaire et du secondaire?

Nous ne sommes pas seuls au monde et certains justifient notre déconfiture actuelle, au plan de notre système éducatif, par le fait que nous subissons la mondialisation; mais en fait, nous avons perdu toute confiance en nous-mêmes. Sans une réaction ferme et salutaire contre une telle tendance, nous nous acheminons vers une sorte de suicide collectif. Il est vrai qu'une telle "solution finale" ne saurait déplaire aux théoriciens de "*l'Afrique serait mieux sans les Africains*"!!! Il est donc vital pour la Jeunesse béninoise d'avoir un accès assaini aux valeurs que nous ont légués nos ancêtres et qu'ont enrichies les meilleurs de nos Anciens et qu'il lui revient de s'approprier, toujours avec un esprit de suite non dépourvu d'une approche critique.

CONCLUSION PROSPECTIVE

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, traiter de l'Histoire du Dahomey/Bénin à travers les archives nationales nous projette dans des réflexions qui tiennent plutôt de la prospective, une fois que l'on a fait un certain point sur l'identification de nos repères essentiels (Hounsinou 1993). A vrai dire, le salut est pour qui sait tirer la quintessence des enseignements de la Sagesse ancestrale, transmise de génération en génération, à travers proverbes et adages; nous en revenons à celui-là, bien connu mais peu suivi: "Si tu ne sais où tu vas, sache du moins d'où tu viens". Retrouve tes repères, sois vigilant, ne permets pas à des imposteurs de les effacer ou de les brouiller (Traoré 2012).

Sachons donc retrouver nos repères et soyons assez généreux pour les jeunes et les générations à venir pour, à notre tour, leur en laisser de visibles pour qu'ils sachent se retrouver et choisir librement leurs propres voies. Les archives au sens le plus large, ont cette fonction de repérage, aujourd'hui et demain. Toutefois, l'Unesco en initiant des programmes interrégionaux comme les "Patrimoines partagés", facilite la mise en commun des archives ou autres éléments que nous avons en partage avec des pays d'accueil de nos diasporas de l'ère atlantique à nos jours. Concrètement, il y a possibilité d'aborder autrement le "dialogue des cultures" et éduquer la jeunesse du monde au respect de l'autre et bénéficier mutuellement de la richesse culturelle de la diversité.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

ADANDE A. B.A. 1995 "*INTRODUCTION - Fragments de mémoire collective et menaces sur les patrimoines familiaux de Ouidah*", pp. 13-19. In **Ouidah à travers ses fêtes et patrimoines familiaux**, Cotonou, Les Editions du Flamboyant, 82 p.

----- 2007 "*Entre panache discursif et praxis chaotique: de la nécessité d'une autocritique de l'intelligentsia africaine*", chapitre 8, pp. 145- 160. In **Intégration régionale, démocratie et panafricanisme - paradigmes anciens, nouveaux défis**, Dakar, CODESRIA, 160 p.

AGOSSOU Noukpo, (inédit, s.d.) *Introduction à la géographie béninoise*, Abomey-Calavi, DGAT, UAC, 21 p.

AKINJOGBIN A.I. 1967 **Dahomey and its neighbours (1708-1818)**, Cambridge, Cambridge University Press, 234 p.

ALAGOA E. J. 1972 "*Le chant comme source d'information historique*", pp. 176-188. In D. Laya, **La tradition orale, problématique et méthodologie des sources de l'histoire africaine**, Cultures africaines, Niamey, CRDTO, 197 p.

BAH T.M. 1981 "*Les forts français et le contrôle de l'espace dans le Haut-Sénégal-Niger (1855-1898)*", pp. 977-995. In **Le sol, la parole et l'écrit - 2 000 ans d'histoire africaine. Mélanges en hommage à Raymond Mauny**, tome II, Paris, Société française d'histoire d'Outre-Mer.

----- 1985 **Architecture militaire traditionnelle et poliorcétique dans le Soudan occidental (du XVIIe à la fin du XIXe siècle)**, Yaoundé, Editions Clé, 310 p.

BAKARY TIDJANI Saka 2008 *Enquête sur l'enceinte fortifiée de Xogbonu- Ajashè-Porto-Novo. Contribution à l'étude archéologique de la Cité royale*, mémoire de maîtrise d'archéologie, Abomey-Calavi, DHA/FLASH/UAC, 128 p.

----- 2011 *Le patrimoine culturel et l'enseignement de l'histoire dans les lycées et collèges du Bénin: cas de l'enceinte fortifiée de Xogbonu - Ajashè - Porto-Novo*, mémoire du CAPES, ENS/UAC/MESRS, 87 p. + annexes.

BYLL-CATARIA MIHAMI Régina (ed.) 2002 **Histoire d'Agouè (Rép. du Bénin) par le Révérend Père Isidore Pélofy**, Leipzig, Univ. of Leipzig/ Institut für Afrikanistik.

CARDIM C. H. & DIAS FILHO R.G. (org.) 2011 **A Herança Africano no Brasil e no Caribe / The African Heritage in Brazil and the Caribbean**, Brasilia, Fundação Alexandre de Gusmão, 264 p.

CHARPY J. 1952 *Les Archives en Afrique Occidentale Française - Rapport à Monsieur le Haut-Commissaire Gouverneur Général de l'AOF s/c de Monsieur le Directeur de l'Institut Français d'Afrique Noire, Dakar, le 21 mai 1952*, 96 p +annexes plans des salles d'archivage par colonie.

COQUERY-VIDROVITCH Catherine et alii 1998 **Des Historiens Africains en Afrique - logiques du passé et dynamiques actuelles**, Groupe " Afrique noire" Cahier n° 17-18, Paris, L'Harmattan, 360p.

----- 2004 *PREFACE*, pp. 5-9. In Séverine Awenengo, Pascale Barthélémy, Charles Tshimanga (eds), **Ecrire l'histoire de l'Afrique autrement?** Groupe "Afrique Noire", Cahier n° 22, Laboratoire SEDET, UMR CNRS 7135 - Université Paris-7 Denis Diderot, Paris, L'Harmattan, 282 p.

DEBOUROU M.D. 2009 *La société baatonu du Nord Bénin: son passé, son dynamisme, ses conflits et ses innovations, des origines à nos jours. Essai sur l'histoire d'une société de l'Afrique occidentale*, Thèse de doctorat d'Etat, 3 volumes, Abomey-Calavi, UAC/FLASH, 935p.

DECRET N° 2007-532 du 02 novembre 2007 portant attributions, organisation et fonctionnement des Archives Nationales, 14 p.

DIRECTION DES ARCHIVES NATIONALES 1993 **Mémoire du Bénin**, n° 1, 117 p.

----- 1993a **Mémoire du Bénin**, Numéro Spécial (110 ans de la signature du traité de protectorat entre la France et le Roi Toffa), 20 p.

----- 1993b **Mémoire du Bénin (matériaux d'histoire)**, n° 2, Cotonou, Les Editions du Flamboyant, 93 p.

----- 1994 **Mémoire du Bénin (matériaux d'histoire)**, n° 3, Spécial Religions, Cotonou, Les éditions du Flamboyant, 118 p.

----- 1995 **Mémoire du Bénin (matériaux d'histoire), La France et l'hinterland dahoméen**, n° 4, Cotonou, Les Editions du Flamboyant, 90 p.

DIRECTION DES ARCHIVES NATIONALES 2002 **Mémoire du Bénin (matériaux d'histoire), La prise du Danhomé ou la campagne contre le Danhomé**, n° 5, 150 p.

----- 2009 a) **Mémoire du Bénin (Matériaux d'Histoire), Toffa et l'organisation du protectorat de Porto-Novo**, n° 6, 142 p.

----- 2009 b) **Document de politique nationale de développement des archives**, Porto-Novo, Présidence de la République, Secrétariat Général, 126 p.

DIAGNE Mamoussé 2005 **Critique de la raison orale - Les pratiques discursives en Afrique noire**, Tradition orale, coll. dir. par Henri Tourneux, Niamey/ CELHTO, Dakar/ IFAN, Paris/ Karthala, 600 p.

DIOP Cheikh Anta 1981 **Civilisation ou barbarie: anthropologie sans complaisance**, Paris, Présence Africaine, 526 p.

DJIVO Joseph Adrien 1985 *Le protectorat d'Abomey: Ago-Li-Agbo 1894-1900 (la fin de la monarchie du Danxomé)*, Abomey-Calavi, UNB, 122 p.

----- 2013 **Le refus de la colonisation dans l'ancien royaume de Danxome 1875-1894, Gbehanzin et Ago-li-Agbo**, (vol. 1), Paris, L'Harmattan, 422 p.

- 2013 **Le refus de la colonisation dans l'ancien royaume de Danxome 1894-1900**, Gbehanzin et Ago-li-Agbo, (vol. 2), Paris, L'Harmattan, 334 p.
- DRAMANI-ISSIFOU Z. 2011 **Africa y el Caribe: Destinos cruzados. Siglos XV-XIX**, Santo Domingo, R.D., Archivo General de la Nación, volumen CXXXIII, 273 p.
- ENWERE Joshua C. 1997 "*Archival Development in West Africa- A historical approach*", pp. 196-203. In C. Becker, S. Mbaye & I. Thioub (ss dir. de), **AOF: réalités et héritages - Sociétés ouest-africaines et ordre colonial, 1895-1960**, tome 1, Dakar, Direction des Archives du Sénégal, 667 p.
- FALL Fatima K. 1997 **Conservation des collections photographiques en Afrique de l'ouest - cas du musée du CRDS à Saint-Louis et de la photothèque du CBRST**, mémoire de fin d'études, 8e Cours Universitaire International PREMA, Porto-Novo, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, Université Nationale du Bénin, 61 p.
- 2001 **Répertoire des archives photographiques en Afrique de l'ouest**, Dakar, West African Museums Programme (WAMP) 128 p.
- GAYIBOR N. L., GOMGNIMBOU M. (eds.) 2013 **Sources orales et recherches historiques dans quelques institutions et pays d'Afrique de l'Ouest**, Niamey, CELHTO-UA, Editions du Flamboyant, 206 p.
- GLELE Ahanhanzo Maurice 1969 **Naissance d'un Etat Noir**, Paris, LGDG.
- 1975 **Le Dan-Xomé du pouvoir adja à la Nation fon**, Paris, Nubia, 282 p.
- HOUNSINOUB Aubin 1993 "*Le traité de protectorat et d'amitié de 1883 sur Porto-Novo: sens, portée et leçons pour une nouvelle vision de coopération*", **Mémoire du Bénin, numéro spécial**, pp. 8-11.
- KARL-AUGUSTT Emmanuel 1974 **Traditions orales au Dahomey-Bénin**, Niamey, C.R.D.T.O.
- LAYA Diouldé et al. 1972 **La tradition orale, problématique et méthodologie des sources de l'histoire africaine**, Cultures africaines, Niamey, CRDTO, 197 p.
- MAUREL Jean-François 1997 "*Les archives de l'AOF avant, pendant et après l'AOF*", pp.189-195. In C. Becker, S. Mbaye & I. Thioub (ss dir. de), **AOF: réalités et héritages - Sociétés ouest-africaines et ordre colonial, 1895-1960**, tome 1, Dakar, Direction des Archives du Sénégal, 667 p.
- MEDEIROS F. de 1981 "*Exigences et perspectives de la connaissance historique à l'Université Nationale du Bénin*", pp. 4-46. In **Guide des études historiques**, Abomey-Calavi, UNB/FLASH/DHA, 57 p.
- (textes réunis par) **Peuples du Golfe du Bénin (Aja - Ewe)** - Actes du colloque de 1984 Cotonou -, Paris, Editions Karthala / Centre de Recherches Africaines, 330p.

- 1986 " *De la parole à l'écrit. L'historiographie africaine devant une tâche délicate*", **Les cahiers du CELHTO**, vol. 1, n°1, pp. 53-62.
- MONDJANNAGNI Alfred 1977 **Campagne et villes dans le sud de la République populaire du Bénin**, Paris, Amsterdam, Mouton et C°.
- OBENGA T. 1986 " *Méthodologie en histoire africaine*", **Les Cahiers du CELHTO**, n° 1, vol. I, pp. 35-52.
- OLOUKPONA-YINNON P.A. 1996 **Gbehanzin und die Deutschen. Politische Korrespondenz zwischen dem Deutschen Reich (1882-1892). Deutsch-französische Dokumentation**, Berlin, edition ost, 197 p.
- PARAÏSO Elise R. 1997 " *Archives et recherche historique dans un pays d'expression française: le Bénin*", pp. 204-208. In C. Becker, S. Mbaye & I. Thioub (ss dir. de), **AOF: réalités et héritages - Sociétés ouest-africaines et ordre colonial, 1895-1960**, tome 1, Dakar, Direction des Archives du Sénégal, 667 p.
- PARES Luis Nicolau 2013 " *Cartas do Daome: uma introdução*", **Afro-Asia**, 47, pp. 295-395.
- Présence Africaine 1972 **Les Religions Africaines comme source de valeur de civilisation - Colloque de Cotonou 16-22 août 1970**, Paris, Editions Présence Africaine, 427 p.
- SAMB Djibril 1999 " *Législation et réglementation archivistiques au Sénégal*", **Notes Africaines**, n° 197, décembre, pp. 1-14.
- SOME Magloire 2013 " *Les ruines du pays lobi dans la littérature ethnographique coloniale et scientifique: essai d'historiographie*", pp. 25-38. In M. Somé & L. Simporé (ss dir. de), **Lieux de mémoire, patrimoine en Afrique de l'ouest - Aux origines des Ruines de Loropéni, Burkina Faso**, Paris, éditions des archives contemporaines, 284 pages.
- SOTINDJO S. D. 2009 " *La production historique au département d'histoire et d'archéologie de l'Université d'Abomey-Calavi: caractéristiques, mutations et défis*", **Annales de la FLASH**, n° 15, pp. 172- 211.
- SOUMONNI E. (textes réunis par) 1993 **Spécial Bénin, Afrika Zamani**, nouvelle série n°1.
- 2001 **Daome e o mundo atlântico**, Bahia, SEPHIS South-South Exchange Programme for Research on the History of Development, Centro de Estudos Afro-Asiaticos n°2.
- TIANDO Emmanuel 1994 " *Continuité géographique et cultures matérielles : les technologies métallurgiques de l'Atakora (Nord - ouest du Bénin dans le contexte sous-régional du Bassin supérieur des Volta*", communication au

séminaire itinérant sur la paléoméallurgie en Afrique de l'Ouest, Ouagadougou, Ouahigouya et Bobo-Dioulasso, 13 p.

TRAORE Aminata 2012 **Le viol de l'imaginaire**, Paris, Pluriel, 207 p.

VANSINA J. 1961 **De la tradition orale - Essai de méthode historique**, Annales, série in 8°, Sciences humaines, n° 36, Tervuren, Musée Royal de l'Afrique Centrale, 179 p.

VERGER P. 1953 "*Influences du Brésil au Golfe du Bénin*". In **Les Afro-Américains**, Mémoires de l'IFAN n° 27, Dakar, IFAN, pp. 11-102.

----- 1966 "*Retour des 'Brésiliens' au Golfe du Bénin au XIX e siècle*", **Etudes Dahoméennes**, nouvelle série n° 8, pp. 5-27.

----- 1968 **Flux et reflux de la traite des Nègres entre le Golfe de Bénin et Bahia de Todos os Santos du dix-septième au dix-neuvième siècle**, Paris, La Hayes, Mouton.

VIDEGLA Michel 1999 **Un Etat ouest-africain: le Royaume goun de Hogbonou (Porto-Novo) des origines à 1908**, thèse de doctorat d'Etat, 3 volumes, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, 909p.

WEDDERBURN Carlos Moore 2005 **Novas Bases Para o Ensino da Historia da Africa no Brasil (considerações preliminares)**, en ligne - NOVAS BASES PARA O ENSINO_DEFINITIVO para MEC_11 abril_1_.pdf Adobe Reader (40p.).